



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 25 mars 2020

Communiqué de presse

PUBLICATION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019 DE CREDIT AGRICOLE S.A.

Crédit Agricole S.A. informe le public que les versions française et anglaise de son Document d'enregistrement universel 2019 ont été déposées auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 25 mars 2020, sous le numéro D.20-0168.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. aux adresses suivantes :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres> pour la version française,

<https://www.credit-agricole.com/en/finance/finance/financial-publications> pour la version anglaise,

ainsi que sur le site Internet de l'AMF.

Les documents suivants sont intégrés dans le document d'enregistrement universel :

le rapport financier annuel 2019 ;

le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;

l'information relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes ;

par référence, les publications prudentielles au titre du Pilier 3, également disponibles sur le site Internet.

Il est à noter que l'épidémie de Covid-19 et la crise sanitaire mondiale actuelle, qui devraient avoir des impacts négatifs marqués sur l'économie mondiale ont fait l'objet de mentions spécifiques

au sein de ce document, en particulier au sein du chapitre 5 « Facteurs de risque » (page 242) et au sein du chapitre 4 « Tendances récentes et perspectives » (page 234).

Le document d'enregistrement universel est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

Le dépliant des chiffres clés 2019 est également disponible sur le site Internet de Crédit Agricole S.A.